Le 13/10/22

Note d'information CDF 2023

Madame, Monsieur,

Cette épreuve est accessible aux joueuses et joueurs licenciés à la FFB constituant des équipes de 4 à 6 joueurs.
Du 1er tour au ¼ de finale inclus les rencontres se font sur rendez-vous.
L'inscription se fait sur le site FFB en y réglant un droit d'engagement de 72 €.
Les Clubs recevant peuvent demander un droit de table de 12€ par équipe.

L'entrée en Coupe de France 2023 se fait en fonction de l'IV de l'équipe :
Toutes les équipes d'IV inférieur à 220 doivent s'inscrire au premier tour.

TOUR 1 : Indice de Valeur < 220 : Inscription jusqu'au 25 décembre 2023.
Le 1er tour se déroulera du 1er au 25 janvier 2023, le match de rattrapage avant le 26 février.

Les équipes perdantes de la compétition, à l'issue de ce 1er tour participeront, sous réserve qu'elles conservent au moins trois de leurs membres, gracieusement à la qualification du Trophée de France.

TOUR 2 : Indice de Valeur 220 à 280 : Inscription jusqu'au 25 février 2023
Le 2ème tour se déroulera du 28 février au 25 mars, le match de rattrapage avant le 26 avril.

TOUR 3 : Indice de Valeur 281 à 392 : Inscription jusqu'au 25 février 2023.
Le 3ème tour se déroulera du 28 avril au 25 mai, le match de rattrapage avant le 29 juin.

Pour ces 3 premiers tours :

- Les équipes les mieux classées peuvent être exemptées, pour les besoins de l'organisation, afin obtenir un multiple de 4.
- **Les rencontres sont déterminées par tirage au sort public « géographique » le comité étant découpé en 2,3 ou 4 poules.**
- Les matchs (28 donnes) se jouent au KO. L'équipe gagnante joue le tour suivant.
  L'équipe perdante joue un match de rattrapage.
  Le vainqueur de ce match de repêchage participe au tour suivant, le perdant sort de la compétition

TOUR 4 ou Cadrage : IV 393 à 400 : Inscription jusqu'au 25 février 2023.
Le cadrage se déroulera du 01 Juillet au 05 Septembre. (Matchs de 28 donnes)

A partir de ce cadrage inclus, les matchs sont déterminés par **tirage au sort intégral** et se jouent au KO, **sans repêchage**. Les équipes ayant gagné leur match de cadrage participent au tour suivant.

Le ¼ de finale : se déroulera du 7 sept au 30 sept 2023 (en 3 segments de 10 donnes)
La date et le lieu des ½ FC et FC seront fixés ultérieurement.

Une équipe déclarant forfait doit en informer le directeur des compétitions :
Par mail diane.olivan@wanadoo.fr ou par sms au 06 74 86 19 41.

Les lieux et horaires des tirages au sort seront communiqués sur le site du comité et visible sur le site FFB (onglet compétition au regard du tour concerné) une semaine avant.

Les dates des différents tirages au sort figurent dans le tableau récapitulatif ci-dessous ainsi que les règles pour le déroulement des rencontres.

En vous souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Le directeur des compétitions

Diane Olivan

Tableau récapitulatif :

Entrée des équipes	IV	DLI	Tirage au sort	DL match
Tour 1 (28 donnes)	IV<220	Me. 25/12/22	Ma. 27/12/22	Me 25/01/23
Repêchage			Ve. 27/01/23	Sa. 25/02/23
Tour 2 (28 donnes)	220≤ IV≤ 280	Sa. 25/02/23	Lu. 27/02/23	Sa. 25/03/23
Repêchage			Lu. 27/03/23	Ma. 25/04/23
Tour 3 (28 donnes)	281≤ IV≤392	Sa. 25/02/23	Je. 27/04/23	Je. 25/05/23
Repêchage			Sa. 27/05/23	Me. 28/06/23
Cadrage (28 donnes)	IV>392	Sa. 25/02/23	Ve. 30/06/23	Ma. 05/09/23
¼ Finale de Comité (3x 10 donnes)			Je. 07/09/23	Sa. 30/09/23

Les règles :

Les joueurs en activité professionnelle sont prioritaires pour fixer l'heure des rencontres.

Si la distance séparant les clubs d'inscription des équipes est inférieure à 60 km l'équipe qui reçoit fixe le lieu de rencontre.
Si la distance séparant les clubs d'inscription des équipes est supérieure à 60 km, ces équipes doivent trouver un lieu de match à mi-distance à défaut d'autre accord.

Les équipes sont dans l'obligation de proposer au minimum deux dates, distantes au moins d'une semaine, par période de trente jours
Faute d'accord, un lieu, une date et un horaire de rencontre seront fixés par le directeur des compétitions.

Le gagnant du match doit inscrire le résultat sur le site de la FFB.

Une équipe déclarant forfait doit en informer le directeur des compétitions :
Par mail diane.olivan@wanadoo.fr ou par sms au 06 74 86 19 41.